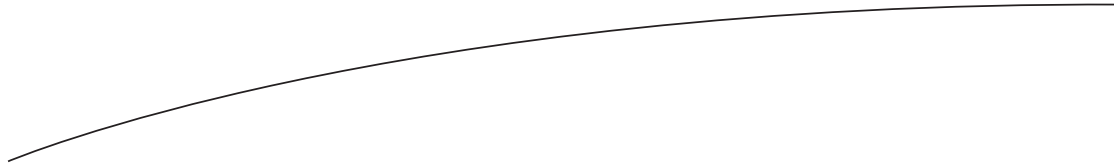




Commission de la fonction publique
du Canada

Public Service Commission
of Canada



Les nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée : qui sont-ils?

Étude statistique de la Commission
de la fonction publique du Canada

Octobre 2007

Canada

Commission de la fonction publique du Canada
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Canada

Renseignements : 613-992-9562
Télécopieur : 613-992-9352

Le présent rapport est également disponible sur notre site Web
à l'adresse suivante : www.psc-cfp.gc.ca

N° de catalogue : SC3-128/2007F-PDF
ISBN 978-0-662-09885-0

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
la Commission de la fonction publique du Canada, 2007





Les nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée : qui sont-ils?

Étude statistique de la Commission
de la fonction publique du Canada

Octobre 2007

Table des matières

Points saillants	4
Introduction	7
Le rôle de la Commission de la fonction publique en dotation	7
Contexte	7
Méthodologie	8
Définition du cheminement	9
Résultats de l'étude	10
Recrutement de nouveaux fonctionnaires permanents pendant la période visée par l'étude	10
Plus de 80 % des personnes visées possèdent une expérience antérieure à la fonction publique	10
Expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé	11
La catégorie Soutien administratif se démarque	12
L'expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé varie selon le groupe professionnel	13
Proportion plus élevée de personnes nommées possédant une expérience à un poste temporaire ou déterminé dont le salaire initial est inférieur à 50 000 \$	16
Les proportions relevées dans les ministères et organismes reflètent les groupes composant leur effectif	18
Tendances similaires dans la région de la capitale nationale (RCN) et à l'extérieur de la RCN	21
L'âge a peu d'incidence	22
Les membres de minorités visibles sont moins susceptibles d'avoir acquis une expérience à un poste temporaire ou déterminé	23
La plupart des nominations sont effectuées dans le même ministère ou organisme, au même groupe de classification, sans interruption de service	25

Le quart des nominations faites en vertu de la LEFP était des promotions	25
Mot de la fin	26
Équipe de l'étude	26

Annexes

Annexe 1 : Méthodologie et définitions	27
Annexe 2 : Glossaire	30
Annexe 3 : Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par ministère ou organisme – du 1 ^{er} avril 1998 au 31 mars 2006	31
Annexe 4 : Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par groupe – du 1 ^{er} avril 1998 au 31 mars 2006	36
Annexe 5 : Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par région géographique – du 1 ^{er} avril 1998 au 31 mars 2006	42
Annexe 6 : Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par groupe d'équité en matière d'emploi – du 1 ^{er} avril 1998 au 31 mars 2006	43
Annexe 7 : Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par tranche d'âge – du 1 ^{er} avril 1998 au 31 mars 2006	44
Annexe 8 : Catégories et groupes professionnels.....	45

Liste des graphiques

Graphique 1 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006.....	11
Graphique 2 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée par exercice financier – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006.....	12

Graphique 3 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée par catégorie professionnelle – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006.	13
Graphique 4 : Nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée – expérience antérieure à la fonction publique fédérale et traitement maximum à la nomination – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006	17
Graphique 5 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée – région de la capitale nationale et extérieur de la capitale nationale – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006.	22
Graphique 6 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée par tranche d'âge – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006	23
Graphique 7 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée par groupe d'équité en matière d'emploi – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006	24

Liste des tableaux

Tableau 1 : Pourcentage de nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée possédant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé – pourcentage supérieur à la moyenne des groupes – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006	14
Tableau 2 : Pourcentage des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée ayant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé – pourcentage inférieur à la moyenne des groupes – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006	15
Tableau 3 : Pourcentage des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée ayant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé – pourcentage supérieur à la moyenne des ministères et organismes – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006	19
Tableau 4 : Pourcentage des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée ayant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé – pourcentage inférieur à la moyenne des ministères et organismes – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006	20

Points saillants

Les personnes embauchées à des postes permanents (pour une période indéterminée) dans la fonction publique fédérale font partie de l'une des deux catégories suivantes : celles qui ne possèdent aucune expérience antérieure au sein de l'administration publique fédérale et celles qui ont acquis une telle expérience. La taille et la proportion de cette dernière catégorie ont toujours suscité un intérêt dans le contexte de la stratégie globale de recrutement de la fonction publique.

La présente étude s'est penchée sur les emplois antérieurs qu'ont occupés dans la fonction publique 86 017 nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée entre le 1^{er} avril 1998 et le 31 mars 2006. Le nombre de nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée était en moyenne de 11 000 par année pendant la période visée par l'étude, allant de 6 824 pour l'exercice 1998-1999 à 14 302, en 2001-2002. Les principales constatations de l'étude sont les suivantes :

- Plus de 80 % des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée possédaient une expérience antérieure au sein de la fonction publique – 75 % d'entre elles avaient occupé un emploi temporaire ou pour une durée déterminée,
 - 46 % avaient occupé uniquement un emploi de durée déterminée,
 - 23 % avaient occupé à la fois un emploi temporaire et un emploi de durée déterminée,
 - 6 % avaient occupé uniquement un emploi temporaire.

Aussi, 8 % des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée possédaient une expérience antérieure au sein de la fonction publique, acquise dans un emploi étudiant ou de stagiaire dans le cadre d'un processus non visé par la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP), ou dans une organisation non assujettie aux dispositions de la LEFP, comme l'Agence du revenu du Canada.

- En moyenne, les personnes nommées qui possédaient une expérience antérieure comptaient trois périodes d'emploi dans la fonction publique fédérale, totalisant 183 jours civils, avant leur nomination pour une période indéterminée.
- Quatre-vingt-dix pour cent des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée qui possédaient une expérience antérieure l'ont été sans qu'il y ait interruption de service. Quatre-vingt pour cent des personnes qui possédaient une expérience antérieure étaient employées pour une durée déterminée immédiatement avant leur nomination pour une période indéterminée.

- Les personnes possédant une expérience antérieure, nommées pour une période indéterminée, ont rarement eu à changer de région. Un peu moins de 12 % de ces personnes ont changé de ministère ou d'organisme et 29 % ont fait l'objet d'une nouvelle classification. Dans 25 % des cas, la personne a été nommée à un poste dont le traitement était supérieur à celui du poste qu'elle occupait immédiatement avant sa nomination pour une période indéterminée.
- Le pourcentage des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée ayant occupé un emploi temporaire ou déterminé était de 89 % dans le cas des nominations à des postes de la catégorie Soutien administratif et de 66 % pour les postes de catégorie Scientifique et professionnelle.
- Les postes précédents des fonctionnaires récemment nommés pour une période indéterminée variaient dans les différents ministères et organismes, de 94 % à 22 %, les résultats de la plupart des organismes passant de 65 % à 85 %.
- Les nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée étaient en moyenne âgés de 34 ans. Ces fonctionnaires peuvent être répartis dans trois tranches d'âge de taille équivalente : les fonctionnaires âgés de moins de 30 ans, ceux âgés entre 30 et 39 ans et, enfin, ceux ayant 40 ans et plus. La proportion de ces personnes n'ayant aucune expérience antérieure au sein de la fonction publique était constante dans toutes les tranches d'âge.
- Les membres de minorités visibles sont moins susceptibles d'avoir acquis une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé que ceux de l'ensemble de la fonction publique (respectivement 72 % et 75 %).

Valeurs de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*

La Commission de la fonction publique protège les valeurs fondamentales du mérite et de l'impartialité ainsi que les valeurs directrices que sont la justice, la transparence, l'accessibilité et la représentativité.

Mérite

- Toute personne nommée possède les qualifications essentielles, y compris les compétences dans les langues officielles, établies par l'administratrice générale ou l'administrateur général pour le travail à exécuter.
- Le ou la gestionnaire peut prendre en considération toute qualification constituant un atout, toute exigence opérationnelle et tout besoin organisationnel, actuels ou futurs, précisés par l'administratrice générale ou l'administrateur général.

Impartialité politique

- Les nominations et promotions externes et internes à la fonction publique sont exemptes d'influence politique.
- Les fonctionnaires ont le droit de se livrer à des activités politiques tout en respectant le principe d'impartialité politique dans la fonction publique.
- Les activités politiques des fonctionnaires ne doivent pas porter ou sembler porter atteinte à leur capacité d'exercer leurs fonctions de façon politiquement impartiale.
- Par activités politiques, on entend toute activité exercée au sein d'un parti politique, ou exercée pour soutenir un tel parti ou pour s'y opposer, toute activité exercée pour soutenir une candidature, ou pour s'y opposer, ou le fait d'être candidate ou candidat à une élection.

Justice

- Les décisions sont prises de façon objective, exemptes d'influence politique et de favoritisme personnel, et les lignes directrices et pratiques témoignent d'un traitement juste des personnes.
- Dans le cadre d'un processus de nomination, les personnes ont le droit d'être évaluées dans la ou les langues officielles de leur choix.

Transparence

- Les renseignements concernant les stratégies, les décisions, les lignes directrices et les pratiques sont communiqués ouvertement et en temps opportun.

Accessibilité

- Les personnes, de partout au pays, ont la possibilité de poser leur candidature en vue d'un emploi dans la fonction publique, et ce, dans la langue officielle de leur choix, et d'être prises en considération pour ce poste.

Représentativité

- Les processus de nomination sont menés de façon objective et ne créent pas d'obstacles systémiques afin que la fonction publique soit représentative de la population canadienne qu'elle sert.

Introduction

Le rôle de la Commission de la fonction publique en dotation

La Commission de la fonction publique (CFP) est un organisme indépendant qui relève du Parlement. Elle est chargée de protéger l'intégrité du système de dotation dans la fonction publique fédérale de même que l'impartialité des fonctionnaires sur le plan politique. En outre, la CFP recrute des Canadiennes et Canadiens qualifiés dans tout le pays. La CFP élabore des lignes directrices pour s'assurer que les nominations sont faites conformément au principe du mérite et respectent les valeurs de dotation. Elle a également pour mandat d'effectuer des vérifications, des études et des enquêtes pour confirmer l'efficacité du système de dotation et pour l'améliorer, le cas échéant.

Contexte

La majeure partie du travail de la fonction publique est exécutée par des fonctionnaires permanents (nommés pour une période indéterminée). Comme ces personnes sont embauchées en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP), elles ont accès aux processus de nomination internes ouverts uniquement aux fonctionnaires. En mars 2006, on en comptait 164 140.

Dans une moindre mesure, une proportion importante du travail de la fonction publique est exécutée par du personnel nommé pour une durée déterminée. Ces personnes sont employées en vertu de la LEFP pour une période donnée au terme de laquelle leur contrat d'emploi prend fin. Pendant la période de leur emploi de durée déterminée, elles ont également accès aux processus de nomination internes ouverts uniquement aux fonctionnaires. Aux termes de la LEFP en vigueur avant le 31 décembre 2005, la préférence allait à des nominations de l'intérieur de la fonction publique. Ainsi, la candidature de personnel nommé pour une période déterminée était prise en considération pour une nomination avant les demandes externes pendant la période d'étude. En outre, certaines dispositions de la *Loi* assurent à ces personnes le droit à un emploi permanent lorsqu'elles ont travaillé dans un ministère ou un organisme pendant une période plus longue que celle précisée (déterminée par l'employeur – actuellement, elle est de trois ans). En mars 2006, on comptait 13 831 personnes nommées pour une durée déterminée.

Bien qu'elle soit tout aussi importante, une plus faible proportion du travail de la fonction publique est exécutée par du personnel temporaire. Bien que la LEFP prévoit des pouvoirs relatifs à l'emploi temporaire, aucune disposition de la *Loi* ne s'applique à ces personnes. En conséquence, elles n'ont pas accès aux processus de nomination internes ouverts uniquement aux fonctionnaires permanents et nommés à un poste de durée déterminée. En mars 2006, le personnel temporaire représentait 6 847 membres.

Enfin, de nombreux travaux sont exécutés par le truchement de contrats avec le secteur privé ou grâce à des ententes d'échange entre des organisations de la fonction publique fédérale et d'autres employeurs des secteurs public et privé. Ces ententes ne sont pas régies par la LEFP. De plus, le nombre de personnes qui exécutent ces travaux n'est pas pris en compte dans les chiffres concernant l'effectif utilisé aux fins d'analyse dans la fonction publique.

Le fait que bon nombre de nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée à la fonction publique soient effectivement recrutées au sein de l'effectif temporaire est connu depuis longtemps. Bien que l'on convienne que l'effectif à court terme constitue une source fiable de nouvelles recrues, la proportion de nouvelles personnes nommées de façon permanente et issues de l'effectif à court terme est préoccupante du fait que cette façon de procéder offre à certains candidats et candidates un accès privilégié aux emplois de la fonction publique.

Méthodologie

Cette étude se penche plus particulièrement sur l'expérience que les 86 017 nouvelles personnes nommées¹ ont acquise précédemment au sein de la fonction publique fédérale, faisant ainsi une distinction entre les personnes nommées qui ne possèdent aucune expérience antérieure et celles qui sont nommées, qu'il y ait eu interruption ou non de leur service, à la suite d'un emploi de durée déterminée, d'un emploi temporaire, d'un emploi étudiant ou de stagiaire, ou d'un emploi dans une organisation non visée par la LEFP. L'analyse ne tient pas compte des situations où l'interruption de service avant la nomination de durée indéterminée avait excédé cinq ans.

Aux fins de la présente étude, les « nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée » sont des fonctionnaires permanents qui, avant leur nomination, n'occupaient aucun emploi ou qui occupaient un emploi :

- à l'extérieur de la fonction publique fédérale, y compris les personnes liées par un contrat de services à la fonction publique ou travaillant en vertu d'une entente d'échange conclue avec d'autres employeurs du secteur public ou privé;
- au gouvernement fédéral à un poste non visé par la LEFP;
- au gouvernement fédéral, en vertu de la LEFP, à titre de personne occupant un poste temporaire;
- au gouvernement fédéral, en vertu de la LEFP, à titre de membre du personnel déterminé.

¹ Ces données proviennent du Système d'information analytique sur les emplois et englobent toutes les nominations initiales pour une période indéterminée indépendamment de la période d'emploi antérieur de la personne.

Dans le Rapport annuel de la Commission de la fonction publique, les données correspondant à la situation d'emploi antérieure des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée reflètent leur situation d'emploi immédiatement avant leur nomination pour une période indéterminée. Toutefois, ces données ne tiennent pas compte des personnes nommées qui réintègrent les rangs de la fonction publique fédérale après une interruption de service.

Définition du cheminement

Aux fins de la présente étude, l'emploi antérieur dans la fonction publique est défini selon le concept de cheminement. Les interruptions de service n'ont aucune incidence sur la détermination d'un cheminement.

Étant donné qu'en vertu de la LEFP, la nomination initiale d'une personne à un poste pour une période indéterminée peut être précédée par un emploi dans la fonction publique fédérale, à savoir un emploi étudiant, un emploi temporaire, un emploi de durée déterminée ou un emploi dans une organisation non visée par la LEFP, ou toute combinaison des emplois susmentionnés, les cheminements suivants ont été définis aux fins de l'étude en se concentrant principalement sur les emplois antérieurs de durée déterminée et temporaires :

Cheminement 1 : Aucun emploi antérieur dans la fonction publique fédérale².

Cheminement 2 : Emploi antérieur de durée déterminée et jamais d'emploi temporaire.

Cheminement 3 : Emploi antérieur de durée déterminée et temporaire.

Cheminement 4 : Emploi temporaire antérieur et jamais d'emploi de durée déterminée.

Cheminement 5 : Autre période d'emploi antérieur au sein de la fonction publique fédérale à l'exclusion des emplois de durée déterminée et temporaires. Cette catégorie englobe les étudiants et les stagiaires, et les personnes travaillant dans des organisations non assujetties aux dispositions de la LEFP³.

Les cheminements 2 à 4 peuvent également inclure les périodes d'emploi étudiant, d'emploi de stagiaire, d'emploi pour une période indéterminée ou d'emploi dans une organisation non assujettie aux dispositions de la LEFP. Dans une bonne partie de l'analyse qui suit, les cheminements 2 à 4 sont combinés sous la définition « Expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé ».

² Ce cheminement inclut les personnes liées par un contrat de services à la fonction publique ou qui travaillent en vertu d'une entente d'échange conclue avec d'autres employeurs du secteur public ou privé.

³ Il est à noter que moins de 1 % (703) de toutes les nouvelles personnes nommées ont occupé un emploi pour une période indéterminée au cours de la période de cinq ans précédant leur nomination pour une période indéterminée. Dans ces cas, il y a eu interruption de service avant la nomination sauf pour les 0,3 % des observations où les dates de fin d'emploi sont divergentes.

Résultats de l'étude

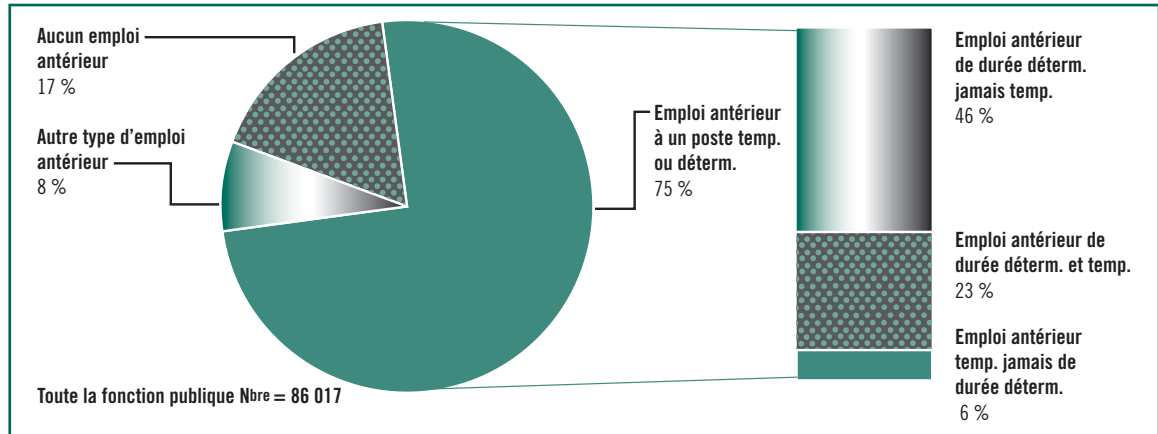
Recrutement de nouveaux fonctionnaires permanents pendant la période visée par l'étude

Au début de la période visée par l'étude, les nouvelles nominations pour une période indéterminée dans la fonction publique étaient à la hausse alors que les ministères et organismes amorçaient une réorganisation de leurs activités suite à la période de restructuration et de réduction des effectifs qui s'est échelonnée sur une bonne partie des années 1990. Au cours de l'exercice financier 1998-1999, on comptait 6 824 nouvelles nominations pour une période indéterminée, une hausse par rapport aux 4 221 relevées au cours de l'exercice précédent. En 2001-2002, ce chiffre est passé à 14 302. Ce niveau d'activités de nominations s'est poursuivi jusqu'en 2004-2005, moment où le nombre de nouvelles nominations pour une période indéterminée a chuté du tiers, passant de 14 141 en 2003-2004 à 9 411 en 2004-2005. Cette diminution du nombre de nouvelles personnes embauchées résulte, du moins en partie, d'un gel de la dotation annoncé au cours du dernier trimestre de l'exercice précédent. Pendant la dernière année de l'étude, le nombre de nominations est passé à 11 172, soit une augmentation de 19 %.

Plus de 80 % des personnes visées possèdent une expérience antérieure à la fonction publique

Au cours de la période visée par l'étude, 17 % des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée ne possédaient aucune expérience antérieure à la fonction publique. Les autres personnes nommées avaient occupé un emploi dans la fonction publique fédérale au cours d'une période de cinq ans précédant leur nomination pour une période indéterminée, 75 % d'entre elles ayant occupé précédemment un emploi temporaire ou déterminé et 8 %, un autre type d'emploi antérieur. L'emploi antérieur à un poste temporaire ou déterminé se répartit de la façon suivante : 46 % des personnes avaient occupé un emploi de durée déterminée mais n'avaient jamais occupé un emploi temporaire, 23 % avaient occupé un emploi de durée déterminée et temporaire, 6 % avaient occupé précédemment un emploi temporaire mais n'avaient jamais occupé un emploi de durée déterminée.

Graphique 1 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006⁴



Source : Système d'information analytique sur les emplois (SIAE)

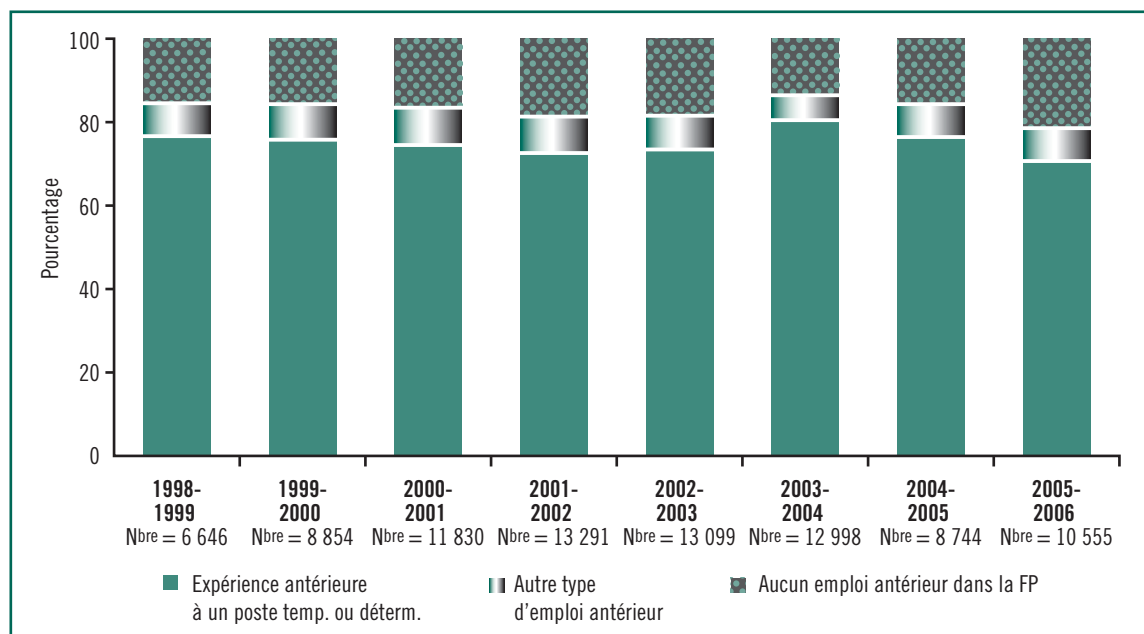
Expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé

Le graphique 2 ci-après fait état de l'expérience de travail antérieure des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée par exercice financier. La proportion des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée possédant une expérience antérieure dans la fonction publique acquise à un poste temporaire ou déterminé a diminué lentement, mais constamment, au cours de la période visée par l'étude, passant de 77 % en 1998-1999 à 70 % en 2005-2006. À noter, toutefois, une exception à cette baisse : en 2003-2004 (80 %) et en 2004-2005 (76 %), période au cours de laquelle le gouvernement a modifié sa politique, faisant en sorte que la période pendant laquelle les fonctionnaires nommés à un poste de durée déterminée devaient travailler avant d'être automatiquement convertis en fonctionnaires permanents, passait de cinq ans à trois ans. Cette baisse globale du recrutement à partir de l'effectif temporaire coïncide avec une période de croissance globale du recrutement pour une période indéterminée.

Au cours de la période visée par l'étude, la proportion des personnes nommées qui occupaient précédemment un emploi de durée déterminée mais jamais un emploi temporaire a connu une baisse, passant de 60 % à 37 %. Cette baisse est en partie compensée par l'augmentation de la proportion de personnes nommées qui possédaient une expérience antérieure à un poste temporaire, laquelle est passée de 17 % à 33 %, situation qui reflète la croissance globale de l'emploi temporaire au cours de la période visée par l'étude.

⁴ Les chiffres ayant été arrondis, il est à noter que les pourcentages de ce graphique et des graphiques subséquents peuvent ne pas correspondre à 100 %.

Graphique 2 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée par exercice financier – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006



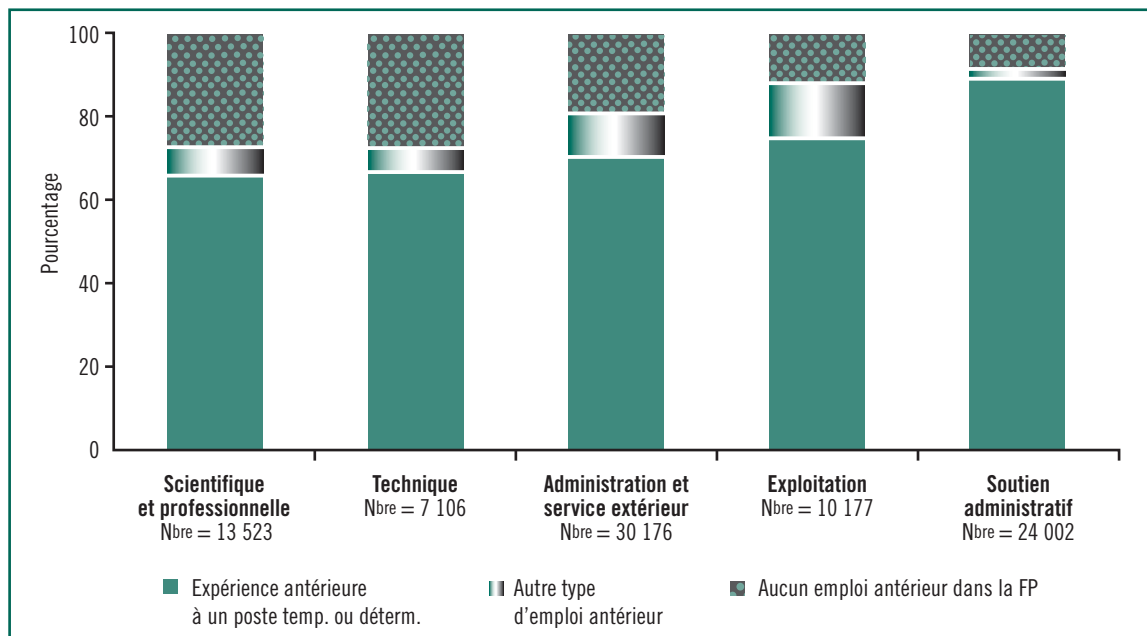
Source : SIAE

La catégorie Soutien administratif se démarque

Le graphique 3 présente l'expérience de travail antérieure des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée par catégorie professionnelle. Ces cinq catégories représentent 99 % des observations ou valeurs observées figurant dans l'étude. La catégorie Soutien administratif se démarque puisque 89 % des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée dans cette catégorie avaient occupé un emploi temporaire ou déterminé. Cette catégorie, qui domine le groupe Commis aux écritures et aux règlements, représente 28 % (24 002) des observations de la présente étude.

Il est à noter que la catégorie de la Direction n'apparaît pas dans le graphique 3. Toutefois, pour cette catégorie, il convient de préciser que 18 % des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée avaient précédemment occupé un emploi temporaire ou déterminé.

Graphique 3 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée par catégorie professionnelle – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006



Source : SIAE

L'expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé varie selon le groupe professionnel

Certains postes sont plus susceptibles d'être dotés de façon temporaire que d'autres étant donné qu'ils ne peuvent jamais être laissés vacants. Le groupe Équipages de navires présente une proportion de nouvelles personnes nommées qui ont occupé un emploi temporaire ou déterminé de l'ordre de 99 %, suivi de près par les groupes Réparation des navires (98 %) et Services hospitaliers (96 %). À l'autre extrême, on retrouve les groupes Navigation aérienne et Direction, où seulement 18 % des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée ont occupé un emploi temporaire ou déterminé.

En moyenne, 75 % des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée possédaient une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé. Le tableau 1 présente une liste des groupes qui sont supérieurs à cette moyenne, c'est-à-dire les groupes dont les membres étaient les plus susceptibles d'avoir occupé préalablement un emploi temporaire ou déterminé. Quant au tableau 2, il montre les groupes qui se situent sous cette moyenne, c'est-à-dire ceux dont les membres étaient les moins susceptibles d'avoir occupé antérieurement un emploi temporaire ou déterminé. Il est à noter que le groupe Sciences infirmières n'y figure pas étant donné que le pourcentage relevé pour ce groupe correspondait à la moyenne globale de 75 %. Tous les groupes qui figurent dans ces tableaux comptaient au moins 100 nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée pendant la période visée par l'étude.

Tableau 1 : Pourcentage de nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée possédant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé – pourcentage supérieur à la moyenne des groupes – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006

Groupe	Catégorie	N ^{bre}	%
Équipages de navires (SC)	Exploitation	623	99
Réparation de navires (SR)	Exploitation	324	98
Services hospitaliers (HS)	Exploitation	283	96
Service scientifique de la Défense (DS)	Scientifique et professionnelle	312	93
Commis aux écritures et aux règlements (CR)	Soutien administratif	21 684	90
Services généraux (GS)	Exploitation	1 675	89
Secrétariat, sténographie et dactylographie (ST)	Soutien administratif	2 049	89
Traitement mécanique des données (DA)	Soutien administratif	208	88
Manœuvres et personnes de métier (GL)	Exploitation	2 673	84
Droit (LA)	Scientifique et professionnelle	1 675	84
Dessin et illustrations (DD)	Technique	117	84
Services d'information (IS)	Administration et service extérieur	1 999	83
Soutien technologique et scientifique (EG)	Technique	2 826	82
Sciences physiques (PC)	Scientifique et professionnelle	1 177	81
Services administratifs (AS)	Administration et service extérieur	7 010	78
Chauffage, force motrice et opération de machines fixes (HP)	Exploitation	157	78
Enseignement (ED)	Scientifique et professionnelle	410	78
Bibliothéconomie (LS)	Scientifique et professionnelle	181	76
Gestion des systèmes d'ordinateurs (CS)	Administration et service extérieur	6 264	76

Source : SIAE

Tableau 2 : Pourcentage des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée ayant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé – pourcentage inférieur à la moyenne des groupes – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006

Groupe	Catégorie	N ^{bre}	%
Navigation aérienne (AO)	Technique	266	18
Direction (EX)	Direction	387	18
Service extérieur (FS)	Administration et service extérieur	508	23
Mathématiques (MA)	Scientifique et professionnelle	163	25
Exécution de la réglementation (RE)	Non classée	369	25
Inspection technique (TI)	Technique	575	26
Programme de stagiaires en gestion (MM)	Administration et service extérieur	311	26
Météorologie (MT)	Scientifique et professionnelle	179	31
Traduction (TR)	Administration et service extérieur	685	32
Officiers de navires (SO)	Technique	299	33
Réglementation scientifique (SG)	Scientifique et professionnelle	624	38
Office national de l'énergie (NB)	Non classée	201	40
Radiotélégraphie (RO)	Technique	124	43
Médecine (MD)	Scientifique et professionnelle	204	44
Achats et approvisionnements (PG)	Administration et service extérieur	765	45
Électronique (EL)	Technique	387	47
Génie et arpentage (EN)	Scientifique et professionnelle	1 177	53
Gestion des finances (FI)	Administration et service extérieur	1 825	53
Services correctionnels (CX)	Exploitation	4 205	56
Économie, sociologie et statistique (ES)	Scientifique et professionnelle	3 558	58

Tableau 2 : Pourcentage des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée ayant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé – pourcentage inférieur à la moyenne des groupes – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006

(suite)

Groupe	Catégorie	Nbre	%
Recherche scientifique (SE)	Scientifique et professionnelle	512	62
Commerce (CO)	Administration et service extérieur	1 415	62
Gestion du personnel (PE)	Administration et service extérieur	1 300	62
Psychologie (PS)	Scientifique et professionnelle	244	66
Programmes de bien-être social (WP)	Administration et service extérieur	793	67
Pompiers (FR)	Exploitation	157	68
Techniciens divers (GT)	Exploitation	870	68
Chimie (CH)	Scientifique et professionnelle	249	73
Soutien des sciences sociales (SI)	Technique	1 506	73
Sciences biologiques (BI)	Scientifique et professionnelle	1 212	74
Administration des programmes (PM)	Administration et service extérieur	7 210	74

Source : SIAE

Proportion plus élevée de personnes nommées possédant une expérience à un poste temporaire ou déterminé dont le salaire initial est inférieur à 50 000 \$

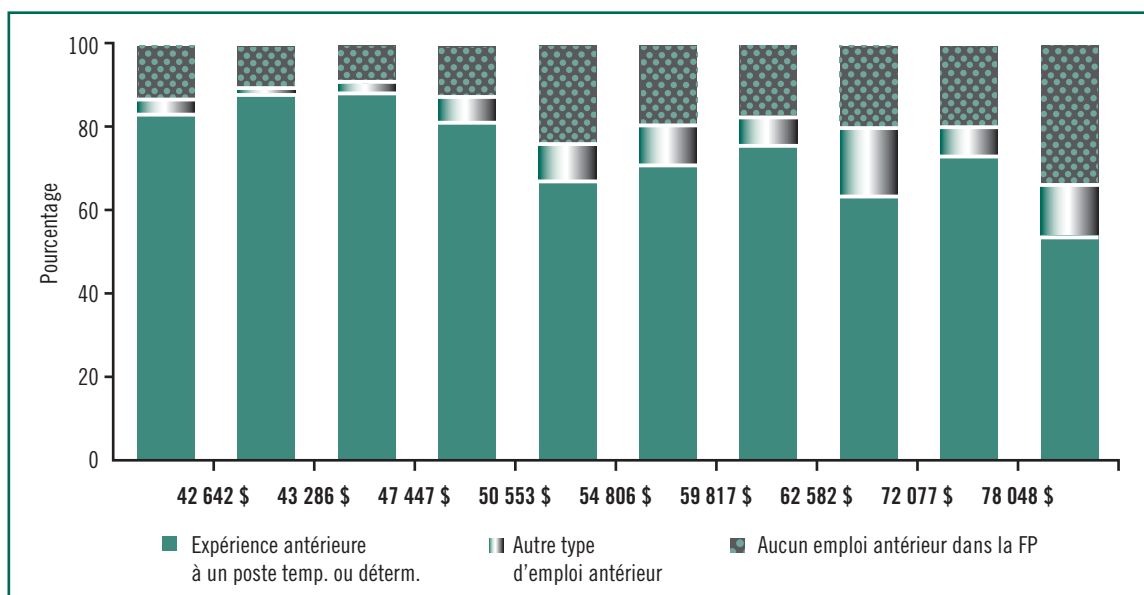
Bien que les preuves soient variables, de façon générale, la proportion de personnes nommées pour une période indéterminée, ayant occupé au préalable un poste temporaire ou déterminé, décroît en fonction du traitement initial maximum à la nomination pour une période indéterminée⁵.

⁵ La plupart des fonctionnaires fédéraux nommés pour une période indéterminée reçoivent un traitement annuel dont le taux est déterminé par une grille salariale. Environ 93 % des nominations visées par la présente étude concernent des postes dont le taux de traitement est annuel. Les taux de traitement de la proportion restante (7 %), en ce qui a trait aux nominations, ont été transposés en taux de traitement annuels.

Dans le graphique 4 ci-après, la répartition salariale à la nomination de tous les nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée est présentée en partant du traitement initial le plus bas jusqu'au traitement initial le plus élevé. La répartition est ensuite divisée par dixième, de sorte que chaque barre horizontale représente 10 % de l'ensemble des personnes nommées. Les quatre premières barres horizontales présentent des proportions relativement élevées de personnes nommées ayant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé, des proportions qui sont toutes supérieures à 80 %. Ces quatre barres représentent 40 % des nouveaux fonctionnaires permanents dont le traitement est le plus bas. Le groupe CR représente la plupart des observations pour l'ensemble de ces personnes (62 %).

Lorsque le traitement se situe tout juste au-dessus de 50 000 \$, la proportion de personnes ayant une expérience à un poste temporaire ou déterminé diminue de façon importante, jusqu'à 67 %, pour ensuite remonter lentement et atteindre 76 % lorsque le traitement est de 59 817 \$. À partir de ce seuil, la proportion chute soudainement pour ensuite se relever, puis diminue finalement à 54 % lorsque le traitement équivaut à 78 048 \$ et plus.

Graphique 4 : Nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée – expérience antérieure à la fonction publique fédérale et traitement maximum à la nomination – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006



Source : SIAE

Les proportions relevées dans les ministères et organismes reflètent les groupes composant leur effectif

La période d'emploi antérieur des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée dans les ministères et organismes tend à refléter les groupes qui composent leur effectif. D'un côté, les données de quatre organisations, à savoir le Bureau du directeur général des élections, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, la Commission canadienne des droits de la personne et Ressources humaines et Développement social Canada, montrent qu'au moins 90 % de leurs nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée avaient occupé au préalable un emploi temporaire ou déterminé. À l'autre bout de l'échelle, le Bureau du surintendant des institutions financières et l'Office national de l'énergie ont embauché relativement peu de nouveaux fonctionnaires pour une période indéterminée ayant occupé un emploi temporaire ou déterminé, soit respectivement 22 % et 40 %.

Tel que cela a été signalé précédemment, en moyenne, 75 % des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée possédaient une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé. Le tableau 3 présente les ministères et organismes qui sont supérieurs à cette moyenne, c'est-à-dire ceux dont les fonctionnaires étaient les plus susceptibles d'avoir occupé préalablement un poste temporaire ou déterminé. Selon le tableau 4, les ministères et organismes qui se situent sous cette moyenne sont ceux dont les fonctionnaires étaient les moins susceptibles d'avoir occupé préalablement un poste temporaire ou déterminé. Il est à noter que Agriculture et Agroalimentaire Canada et la Commission de la fonction publique du Canada ne figurent dans aucun de ces tableaux étant donné qu'ils affichent très précisément cette moyenne de 75 %. Tous les ministères et organismes mentionnés comptent plus de 100 nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée au cours de la période visée par l'étude. Les grandes organisations apparaissent en vert⁶.

⁶ Une grande organisation emploie plus de 2 000 personnes.

Tableau 3 : Pourcentage des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée ayant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé – pourcentage supérieur à la moyenne des ministères et organismes – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006

Ministère ou organisme	Nbre	%
Bureau du directeur général des élections	229	94
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	403	92
Commission canadienne des droits de la personne	138	91
Ressources humaines et Développement social Canada	10 608	90
Commission nationale des libérations conditionnelles	110	88
Service administratif des tribunaux judiciaires	246	87
Anciens Combattants Canada	1 396	85
Commission canadienne des grains	205	83
Ministère de la Justice Canada	3 255	82
Agence de la santé publique du Canada	166	81
Patrimoine canadien	1 176	80
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	171	80
Bureau du Conseil privé	562	80
Citoyenneté et Immigration Canada	2 562	80
Santé Canada	6 449	79
Pêches et Océans Canada	3 984	78
Ressources naturelles Canada	1 818	78
Communication Canada	206	78
Bibliothèque et Archives Canada	455	77
Environnement Canada	2 785	76
Passeport Canada	960	76

Source : SIAE

Tableau 4 : Pourcentage des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée ayant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé – pourcentage inférieur à la moyenne des ministères et organismes – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006

Ministère ou organisme	N ^{bre}	%
Bureau du surintendant des institutions financières Canada	343	22
Office national de l'énergie	201	40
Ministère des Finances Canada	669	52
Transports Canada	2 297	59
Agence spatiale canadienne	400	60
Statistique Canada	2 418	61
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	207	64
Services correctionnels Canada	7 907	66
Agence canadienne de développement international	761	66
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	5 459	66
Industrie Canada	2 837	67
Agence de promotion économique du Canada atlantique	378	68
Agence des services frontaliers du Canada	1 006	70
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	194	70
Affaires étrangères et Commerce international Canada	2 128	72
Gendarmerie royale du Canada (personnel de la fonction publique)	2 118	73
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	489	73
Défense nationale (personnel de la fonction publique)	9 764	74
Affaires indiennes et du Nord Canada	2 327	74

Source : SIAE

Tendances similaires dans la région de la capitale nationale (RCN) et à l'extérieur de la RCN

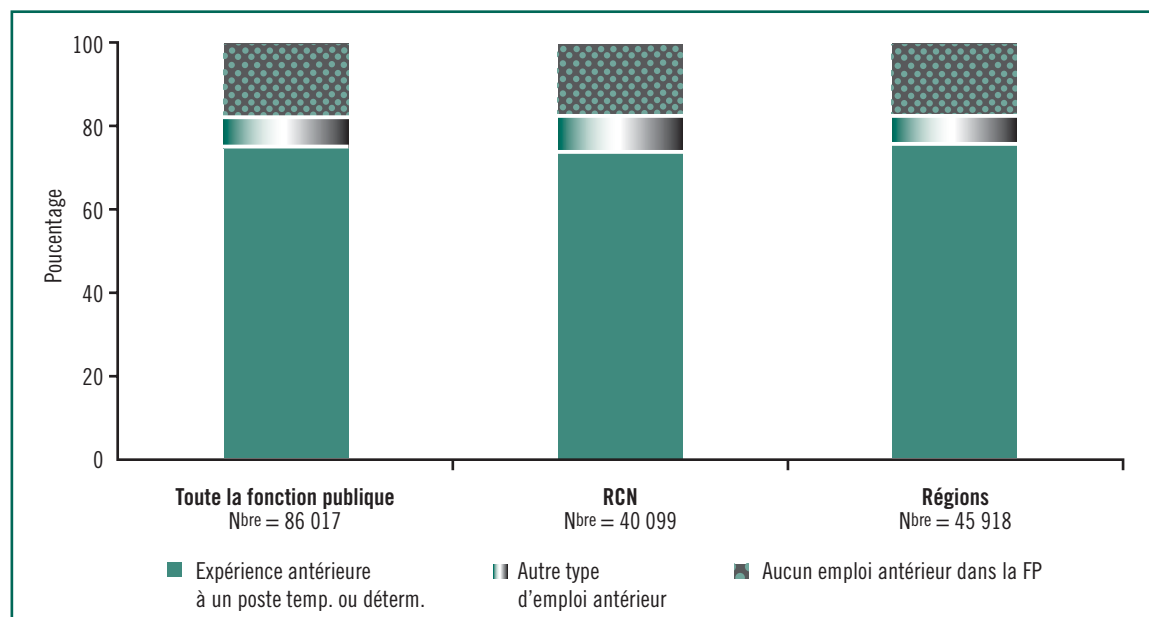
Pendant la période visée par l'étude, près de la moitié (47 %) des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée ont été nommés à un poste dans la RCN. Cette région est suivie par l'Ontario (12 %), le Québec (9 %), la Colombie-Britannique (9 %) et l'Alberta (6 %).

Le graphique 5 ci-après montre que la proportion de fonctionnaires possédant une expérience antérieure à la fonction publique à un poste temporaire ou déterminé est semblable dans les régions et dans la RCN. Toutefois, les nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée dans la RCN sont plus susceptibles d'avoir occupé un poste temporaire (jamais un poste de durée déterminée), soit 32 %, que ceux des régions, où la proportion est de 27 %. Cette différence peut être en partie attribuable à la croissance disproportionnée de l'emploi temporaire dans la RCN, pendant la période visée, associée à une plus grande possibilité que les temporaires accèdent à des emplois de durée déterminée ou indéterminée dans la RCN (51 %) que dans les régions (35 %)⁷.

La majorité des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée dans la RCN (69 %) occupaient un poste classé dans l'une des trois catégories suivantes : Direction, Scientifique et professionnelle, Administration et service extérieur. Dans les régions, 63 % des personnes nommées occupaient un poste des catégories Technique, Soutien administratif et Exploitation, ce qui reflète une plus grande concentration des opérations.

⁷ Voir la publication de la CFP intitulée « Dans quelle mesure les membres du personnel temporaire deviennent-ils des fonctionnaires en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique?* », octobre 2007.

Graphique 5 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée – région de la capitale nationale et extérieur de la capitale nationale – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006



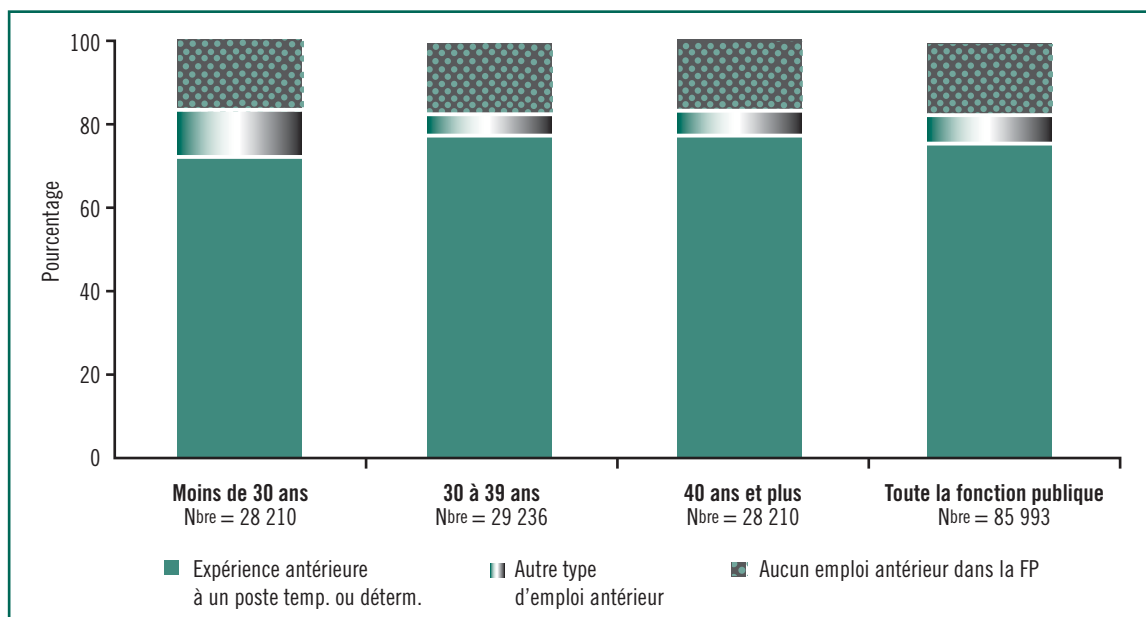
Source : SIAE

L'âge a peu d'incidence

Les nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée accèdent à un emploi permanent ayant pour bagage une certaine expérience de travail et de vie. En fait, seulement le tiers des personnes nommées étaient âgées de moins de 30 ans. Un autre tiers se situait dans le groupe d'âge des 30 à 39 ans tandis que la proportion restante était âgée de 40 ans et plus.

L'âge médian des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée était de 34 ans. Ces fonctionnaires peuvent être répartis dans trois tranches d'âge de taille équivalente : les moins de 30 ans, les 30 à 39 ans et, enfin, les 40 ans et plus. La proportion de ces personnes n'ayant aucune expérience antérieure à la fonction publique était constante dans tous les groupes d'âge. La proportion de celles ayant occupé un autre type d'emploi antérieur est plus importante pour la tranche des moins de 30 ans, ce qui reflète une tendance importante selon laquelle ces personnes ont occupé un emploi étudiant ou de stagiaire. De plus, les moins de 30 ans étaient également les plus susceptibles d'avoir occupé un emploi temporaire plutôt qu'un emploi de durée déterminée.

Graphique 6 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée par tranche d'âge – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006



Source : SIAE. Les données excluent 24 observations en raison des valeurs d'âge invalides.

Les membres de minorités visibles sont moins susceptibles d'avoir acquis une expérience à un poste temporaire ou déterminé

Le graphique 7 ci-après illustre la situation d'emploi antérieur des membres de chacun des quatre groupes d'équité en matière d'emploi, à savoir les Autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et les femmes.

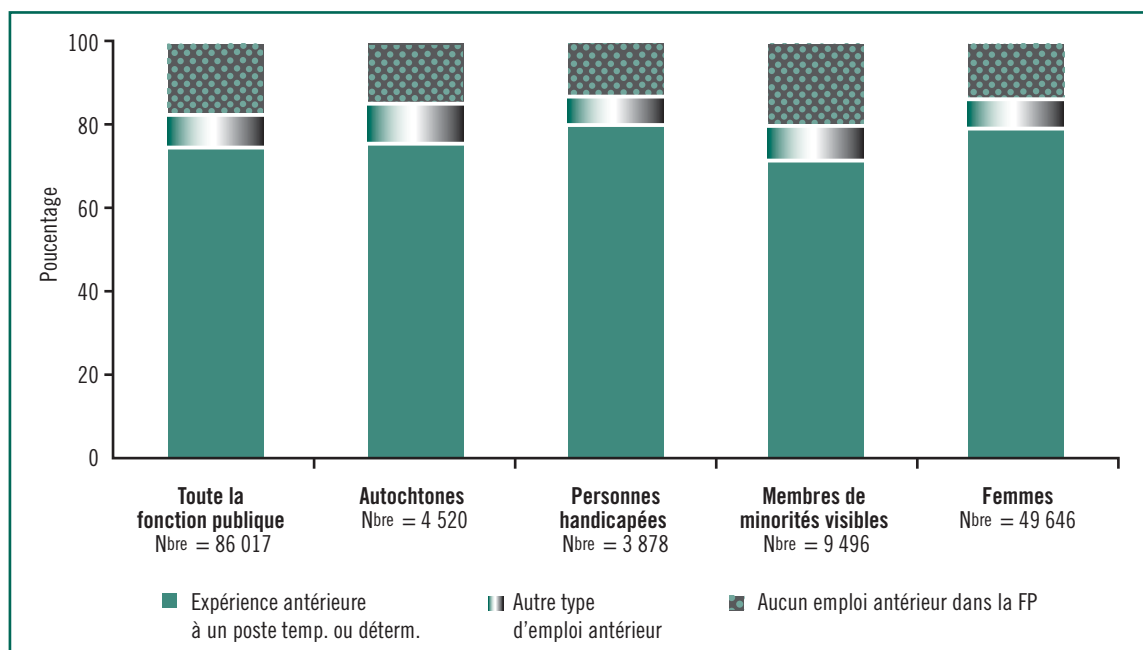
Autochtones : 75 % des personnes nommées appartenant à ce groupe désigné possédaient une expérience antérieure à la fonction publique à un poste temporaire ou déterminé. Cette expérience antérieure était légèrement plus susceptible d'avoir été acquise à un poste de durée déterminée et légèrement moins susceptible d'avoir été acquise à un poste temporaire que pour l'ensemble de la fonction publique. Les groupes CR, PM et CX représentent un peu plus de la moitié des observations, soit 31 %, 13 % et 10 % respectivement. Trente et un pour cent des nominations visant des Autochtones ont été effectuées dans la région de la capitale nationale comparativement à 47 % pour l'ensemble de la fonction publique.

Personnes handicapées : 81 % des personnes nommées qui se sont déclarées personnes handicapées avaient occupé un emploi temporaire ou déterminé dans la fonction publique. Les groupes CR, AS et PM représentaient 54 % des observations, soit 37 %, 9 % et 8 % respectivement. Près du tiers (31 %) des nominations relevées pour ce groupe désigné ont été effectuées à Ressources humaines et Développement social Canada, et au ministère de la Défense nationale.

Membres de minorités visibles : Les personnes appartenant à ce groupe désigné étaient moins susceptibles d'avoir occupé un poste temporaire ou déterminé que les membres de ce groupe dans l'ensemble de la fonction publique (72 % contre 75 %). Cet écart est légèrement plus important dans le cas des membres de minorités visibles qui possèdent une expérience antérieure à un poste temporaire (24 % contre 29 %).

Femmes : Les femmes représentent 58 % des observations de l'étude. Une proportion légèrement plus importante de femmes nommées avaient préalablement occupé un emploi temporaire ou déterminé (79 %) que celles de l'ensemble de la fonction publique. Vraisemblablement, il s'agit là du reflet de la prédominance des femmes dans la catégorie Soutien administratif.

Graphique 7 : Expérience de travail antérieure à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires nommés pour une période indéterminée par groupe d'équité en matière d'emploi – exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006



Source : SIAE

La plupart des nominations sont effectuées dans le même ministère ou organisme, au même groupe de classification, sans interruption de service.

La durée médiane de tous les emplois antérieurs est de 183 jours civils. Les personnes nommées ont occupé en moyenne trois emplois dans la fonction publique avant leur nomination.

Des 71 011 personnes nommées possédant une expérience à la fonction publique, 63 902 (90 %) ont été nommées sans interruption de service. La situation d'emploi précédant immédiatement la nomination de ces 71 011 personnes visait, dans 80 % des cas, un emploi de durée déterminée et, dans 8 % des cas, un emploi temporaire. Les autres personnes nommées étaient des étudiants, des stagiaires ainsi que des personnes ayant travaillé dans un organisme non visé par la LEFP, ou ayant occupé un poste pour une période indéterminée à un certain moment avant leur nomination.

Quant aux 10 % de personnes dont le service dans la fonction publique avait été interrompu immédiatement avant leur nomination pour une période indéterminée, l'interruption moyenne de service était de 370 jours civils et la médiane, de 176 jours civils.

Très peu de personnes nommées ont changé de ministère ou d'organisme à leur nomination (12 %). Des changements de classification sont survenus dans 29 % des cas, mais moins de la moitié (49 %) de ces changements concernait un groupe professionnel différent.

Le quart des nominations faites en vertu de la LEFP était des promotions

Dans 25 % de cas, il y a eu nomination à un poste dont le taux de traitement était supérieur à celui du poste occupé avant la nomination pour une période indéterminée. Trois catégories professionnelles sont visées par 87 % de ces promotions. Il s'agit des catégories Administration et service extérieur (50 %), Soutien administratif (22 %) et Scientifique et professionnelle (16 %). Cinq groupes de ces trois catégories représentent 59 % des promotions, notamment les CR (20 %), les AS (16 %), les PM (11 %), les CS (6 %) et les ES (6 %).

Mot de la fin

L'analyse qui précède montre une tendance constante quant à la source des nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée, à savoir des personnes ayant une expérience antérieure à un poste de durée déterminée. Un phénomène tout aussi important est le recours accru à l'emploi temporaire et une augmentation correspondante de la proportion de nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée ayant précédemment occupé un emploi temporaire, tout particulièrement dans la RCN.

Compte tenu du fait que le recrutement externe est le principal mécanisme de renouvellement de l'effectif de la fonction publique fédérale, le pourcentage relativement élevé de nominations initiales à des postes permanents, à partir du bassin de personnes ayant une expérience antérieure à un poste temporaire ou déterminé, mérite d'être examiné de près. L'embauche subséquente de personnel temporaire ou déterminé peut être considérée comme une reconnaissance de la valeur du travail de ces personnes et de leur potentiel. Toutefois, le recours démesuré au personnel temporaire pour doter des postes permanents de la fonction publique peut restreindre éventuellement le bassin de candidatures et offrir un accès privilégié à certaines personnes.

Équipe de l'étude

Vice-présidente, Direction générale de la vérification,
de l'évaluation et des études :
Mary Clennett

Gestionnaire, Division de l'analyse :
Kent Sproul

Auteur :
L. O'Driscoll

Annexes

Annexe 1 – Méthodologie et définitions

Source des données

Les données utilisées dans la présente étude sont tirées du Système d'information analytique sur les emplois (SIAE) de la Commission de la fonction publique (CFP). Tous les renseignements qui figurent dans le SIAE sont fondés sur des données provenant du fichier des titulaires, lequel se veut un condensé du système général de rémunération de la fonction publique géré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'essentiel des données du SIAE est constitué de renseignements sur les postes d'attache occupés depuis avril 1990 à ce jour et fournit une description des caractéristiques de ces postes.

Le cadre de la présente étude, qui couvre les exercices financiers 1998-1999 à 2005-2006, englobe les nominations faites à la fois en vertu de l'ancienne (avant 2006) et de la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP).

Portée

Les données relatives à un nombre total de 86 017 nouvelles nominations pour une période indéterminée visées par la LEFP et dont la date d'entrée en vigueur s'inscrivait dans la période visée par l'étude ont été tirées du SIAE. De plus, les données sur toutes les nominations faites avant la nomination initiale pour une période indéterminée de chaque personne ont été ajoutées à l'ensemble des données. Pour ce qui est des données non utilisées, notons celles relatives aux nominations survenues après la nomination initiale pour une période indéterminée, aux dossiers administratifs et à un faible nombre de dossiers où la séquence des activités de nomination était incohérente.

Il est possible que les totaux indiqués dans l'étude ne correspondent pas aux données figurant dans le Rapport annuel de la CFP pour les raisons suivantes.

1. Un des critères d'inclusion des données dans cette étude est la date d'entrée en vigueur de la nomination alors qu'aux fins du Rapport annuel de la CFP, on utilise la date de référence figurant dans le dossier de paye.
2. La population visée par l'étude exclut toute personne réembauchée pour une période indéterminée après la nomination initiale pour une telle période. Dans de tels cas, il y a cessation d'emploi ou départ de la fonction publique fédérale et réembauche ou réintégration subséquente.

3. Dans la présente étude, la situation précédant la nomination pour une période indéterminée englobe tout emploi antérieur à la fonction publique fédérale, indépendamment de l'interruption de service ou de la période d'emploi dans une organisation non visée par la LEFP. Les données qui apparaissent dans le Rapport annuel de la CFP concernant les nouvelles personnes nommées pour une période indéterminée, issues du public, représentent la situation des personnes nommées telle qu'elle était immédiatement avant leur nomination pour une période indéterminée. Tel qu'il est indiqué dans le Rapport annuel, un certain pourcentage de ces nouvelles personnes nommées, issues du public, auront acquis une expérience antérieure dans la fonction publique suivie d'une interruption de service avant leur nomination pour une période indéterminée.

À noter que l'ensemble des données ne tient pas compte a) des fonctionnaires dont l'interruption de service avant la nomination pour une période indéterminée est supérieure à cinq ans, b) des nominations intérimaires et c) des fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada et de Parcs Canada pour la période au cours de laquelle ils étaient assujettis à la LEFP et les années subséquentes.

Définitions

Interruption de service : Il y a interruption de service dans les situations suivantes : l'inscription d'une nouvelle date de service continu dans le système de paye de la fonction publique, un mouvement entre une organisation non assujettie à la LEFP visée par le système de paye et une organisation assujettie à la LEFP, la nomination d'une personne ayant occupé un emploi étudiant ou temporaire, ou un changement inhabituel de la durée des fonctions. Cette dernière situation qui englobe, entre autres, la conversion d'une situation de nomination pour une période indéterminée à toute autre situation, est relativement rare et pourrait être attribuable à des irrégularités de codage de la période d'emploi dans le système de paye.

Regroupement de ministères ou d'organisations : Dans le cadre de l'étude, les valeurs observées ont été combinées pour plusieurs organisations afin d'assurer la cohérence des données pour la période visée par l'étude. Quelques exemples :

- les Archives nationales du Canada (ARC) et la Bibliothèque du Canada (NLI) groupées sous le nom de Bibliothèque et Archives Canada (BAL);
- le Greffe de la Cour canadienne de l'impôt (TCC) et le Greffe de la Cour fédérale du Canada (FCT) groupés sous le nom de Service administratif des tribunaux judiciaires (CAJ);
- Développement des ressources humaines Canada (REH) est groupé sous le nom de Ressources humaines et Développement social Canada (CSD);

- le Groupe Communication Canada (GCO) et le Ministère des travaux publics (DPW) groupés sous le nom de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (SVC);
- Protection civile Canada (EPC) qui fait partie de Défense nationale (DND);
- Administration du rétablissement agricole des Prairies (REA) groupé avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Population : La population visée par l'univers de la Commission de la fonction publique qui relève de l'Annexe 1.1 de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (LRTFP), moins le personnel de la Commission canadienne du lait et le personnel civil temporaire de la Gendarmerie royale du Canada, plus celui des cinq organismes distincts mentionnés à l'Annexe 1.2 de la LRTFP, à savoir Pétrole et gaz des Indiens du Canada, l'Office national de l'énergie, le Bureau de l'enquêteur correctionnel, le Bureau du surintendant des institutions financières et la Commission des relations de travail dans la fonction publique.

Catégorie non déterminée : En général, la catégorie non déterminée désigne les classifications pour lesquelles les classifications professionnelles courantes ne s'appliquent pas. Par exemple, les employeurs distincts visés par la LEFP utilisent leurs propres groupes professionnels. Dans le cadre de la présente étude, la catégorie non déterminée englobe les groupes suivants : Pétrole et gaz des Indiens du Canada (AB), l'Office national de l'énergie (NB), Exécution de la réglementation (RE) et Nutrition et diététique (ND).

Annexe 2 – Glossaire

Conversion de poste de durée déterminée

Lorsqu'une personne a occupé un poste de durée déterminée dans le même ministère ou organisme pendant une période cumulative de trois ans sans interruption de service supérieure à soixante (60) jours civils consécutifs, le ministère ou l'organisme doit nommer pour une période indéterminée cette personne au niveau de son poste d'attache.

Emploi de durée déterminée

Emploi à temps partiel ou à temps plein dont la durée est déterminée à l'avance.

Emploi occasionnel – selon la LEFP depuis le 31 décembre 2005

Mesure d'emploi à court terme permettant d'embaucher des personnes. En vertu de la LEFP, un titulaire de poste occasionnel ne peut travailler plus de 90 jours civils dans une année civile au sein d'un même ministère. Aucune des dispositions de la LEFP, telle l'exigence relative au principe du mérite, ne s'applique aux occasionnels.

Emploi pour une période indéterminée (poste permanent)

Emploi à temps partiel ou à temps plein, y compris un emploi saisonnier, dont la durée n'est pas déterminée.

Emploi temporaire – selon la LEFP avant le 31 décembre 2005

Mesure d'emploi à court terme permettant d'embaucher des personnes au sein de la fonction publique pour une période ne dépassant pas 90 jours civils à la fois; de plus, les personnes visées ne peuvent pas travailler plus de 125 jours dans un même ministère ou organisme au cours d'une période de 12 mois. Aucune des dispositions de la LEFP, à l'exception de celles qui autorisent de telles nominations, ne s'applique à ce type d'emploi.

Médiane

Valeur qui se trouve au milieu d'un groupe de valeurs qui ont été rangées selon l'ordre suivant : de la valeur la plus faible à la valeur la plus élevée.

Moyenne

Mesure la plus courante de la tendance centrale, la moyenne est la moyenne arithmétique d'un ensemble de nombres.

Promotion

Nomination d'une personne à un poste de niveau supérieur.

Annexe 3 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par ministère ou organisme – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

Ministère ou organisme	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Affaires étrangères et Commerce international Canada	345	16	1 330	63	26	1	177	8	250	12	2 128	100
Affaires indiennes et du Nord Canada	473	20	902	39	152	7	672	29	128	6	2 327	100
Agence canadienne de développement international	170	22	335	44	77	10	92	12	87	11	761	100
Agence canadienne d'évaluation environnementale	16	31	16	31	2	4	4	8	14	27	52	100
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	19	11	108	63	4	2	25	15	15	9	171	100
Agence de la consommation en matière financière du Canada	8	30	14	52	2	7	2	7	1	4	27	100
Agence de la fonction publique du Canada	21	34	11	18	7	11	12	20	10	16	61	100
Agence de promotion économique du Canada atlantique	99	26	179	47	31	8	48	13	21	6	378	100
Agence de la santé publique du Canada	26	16	53	32	19	11	62	37	6	4	166	100
Agence des services frontaliers du Canada	115	11	590	59	43	4	68	7	190	19	1 006	100
Agence spatiale canadienne	131	33	226	57	3	1	11	3	29	7	400	100
Agriculture et Agroalimentaire Canada	694	18	1 447	38	281	7	1 110	29	234	6	3 766	100

Annexe 3 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par ministère ou organisme – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006 (suite)

Ministère ou organisme	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Anciens Combattants Canada	139	10	1 016	73	16	1	158	11	67	5	1 396	100
Bibliothèque et Archives Canada	57	13	278	61	14	3	59	13	47	10	455	100
Bureau de la sécurité des transports du Canada	44	48	30	33	5	5	6	7	6	7	91	100
Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale	0	0	22	79	1	4	4	14	1	4	28	100
Bureau du Conseil privé	48	9	272	48	42	7	135	24	65	12	562	100
Bureau du directeur général des élections	8	3	144	63	6	3	65	28	6	3	229	100
Bureau du secrétaire du gouverneur général	21	21	49	49	8	8	10	10	11	11	99	100
Bureau du surintendant des institutions financières	235	69	72	21	2	1	2	1	32	9	343	100
Centre canadien des armes à feu	5	5	60	64	6	6	21	22	2	2	94	100
Centre canadien de gestion	4	7	42	76	0	0	6	11	3	5	55	100
Commissariat aux langues officielles	18	29	13	21	13	21	12	19	7	11	63	100
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	10	13	34	45	7	9	20	26	5	7	76	100
Commission canadienne des droits de la personne	8	6	81	59	6	4	39	28	4	3	138	100

Annexe 3 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par ministère ou organisme – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006 *(suite)*

Ministère ou organisme	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Commission canadienne des grains	31	15	147	72	3	1	20	10	4	2	205	100
Commission de la fonction publique du Canada	116	15	424	55	37	5	116	15	79	10	772	100
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	10	2	259	64	16	4	97	24	21	5	403	100
Commission des relations de travail dans la fonction publique	5	14	14	38	4	11	9	24	5	14	37	100
Commission nationale des libérations conditionnelles	8	7	48	44	4	4	45	41	5	5	110	100
Communication Canada	33	16	58	28	32	16	70	34	13	6	206	100
Condition féminine Canada	3	4	52	70	6	8	8	11	5	7	74	100
Conseil canadien des relations industrielles	9	22	16	39	4	10	11	27	1	2	41	100
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	43	22	83	43	25	13	28	14	15	8	194	100
Citoyenneté et Immigration Canada	328	13	1 252	49	128	5	658	26	196	8	2 562	100
Cour suprême du Canada (Greffé)	0	0	55	66	1	1	20	24	7	8	83	100
Défense nationale (personnel de la fonction publique)	2 179	22	3 065	31	785	8	3 367	34	368	4	9 764	100

Annexe 3 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par ministère ou organisme – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

(suite)

Ministère ou organisme	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	43	21	102	49	11	5	20	10	31	15	207	100
École de la fonction publique du Canada	2	3	36	56	1	2	23	36	2	3	64	100
Environnement Canada	443	16	1 368	49	235	8	512	18	227	8	2 785	100
Gendarmerie royale du Canada (personnel de la fonction publique)	475	22	862	41	116	5	563	27	102	5	2 118	100
Industrie Canada	656	23	1 394	49	99	3	398	14	290	10	2 837	100
Infrastructure Canada	8	17	9	20	10	22	12	26	7	15	46	100
Ministère des Finances Canada	235	35	195	29	42	6	110	16	87	13	669	100
Ministère de la Justice Canada	476	15	2 063	63	136	4	474	15	106	3	3 255	100
Office des transports du Canada	2	2	48	58	6	7	24	29	3	4	83	100
Office national de l'énergie	97	48	75	37	1	0	5	2	23	11	201	100
Passeport Canada	182	19	454	47	37	4	234	24	53	6	960	100
Patrimoine canadien	114	10	556	47	94	8	296	25	116	10	1 176	100
Pétrole et gaz des Indiens du Canada	6	19	24	75	0	0	1	3	1	3	32	100
Pêches et Océans Canada	533	13	1 144	29	300	8	1 680	42	327	8	3 984	100
Résolution des questions des pensionnats indiens du Canada	19	26	11	15	30	41	5	7	9	12	74	100

Annexe 3 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par ministère ou organisme – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006 (suite)

Ministère ou organisme	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Ressources humaines et Développement social Canada	663	6	7 747	73	320	3	1 428	13	450	4	10 608	100
Ressources naturelles Canada	280	15	770	42	123	7	526	29	119	7	1 818	100
Santé Canada	1 014	16	2 331	36	754	12	1 994	31	356	6	6 449	100
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	57	12	200	41	26	5	130	27	76	16	489	100
Sécurité publique Canada	10	17	19	33	7	12	19	33	3	5	58	100
Service administratif des tribunaux judiciaires	25	10	149	61	5	2	59	24	8	3	246	100
Service correctionnel du Canada	1 281	16	3 357	42	343	4	1 485	19	1 441	18	7 907	100
Solliciteur général du Canada	19	7	124	48	19	7	51	20	45	17	258	100
Statistique Canada	755	31	872	36	87	4	512	21	192	8	2 418	100
Transports Canada	765	33	569	25	150	7	637	28	176	8	2 297	100
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 348	25	1 831	34	330	6	1 456	27	494	9	5 459	100
Tribunal canadien du commerce extérieur	1	3	29	81	0	0	4	11	2	6	36	100
Autres ⁸	18	11	82	51	10	6	33	21	17	11	160	100
Tous	15 006	17	39 218	46	5 110	6	19 960	23	6 723	8	86 017	100

⁸ Ministères et organismes comptant moins de 25 observations.

Annexe 4 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par groupe – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

Groupe	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Achats et approvisionnement (PG)	330	43	185	24	64	8	94	12	92	12	765	100
Administration des programmes (PM)	1 238	17	3 818	53	458	6	1 078	15	618	9	7 210	100
Architecture et urbanisme (AR)	18	20	43	48	3	3	23	26	2	2	89	100
Bibliothéconomie (LS)	19	10	98	54	10	6	30	17	24	13	181	100
Chauffage, force motrice et opération de machines fixes (HP)	31	20	46	29	21	13	56	36	3	2	157	100
Chimie (CH)	58	23	100	40	30	12	52	21	9	4	249	100
Commerce (CO)	346	24	596	42	87	6	194	14	192	14	1 415	100
Commis aux écritures et aux règlements (CR)	1 761	8	11 899	55	1 019	5	6 517	30	488	2	21 684	100
Communications (CM)	17	49	10	29	1	3	7	20	0	0	35	100
Cours et affectations de perfectionnement Stagiaires (CA)	4	16	10	40	2	8	0	0	9	36	25	100
Dessin et illustrations (DD)	12	10	40	34	5	4	53	45	7	6	117	100
Direction (EX)	127	33	62	16	5	1	3	1	192	49	389	100
Droit (LA)	237	14	1 222	73	22	1	163	10	31	2	1 675	100
Économie, sociologie et statistique (ES)	1 052	30	1 018	29	437	12	610	17	441	12	3 558	100

Annexe 4 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par groupe – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

(suite)

Groupe	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Électronique (EL)	173	45	110	28	25	6	48	12	31	8	387	100
Enseignement (ED)	77	19	188	46	17	4	113	28	15	4	410	100
Enseignement universitaire (UT)	25	37	35	52	1	1	4	6	2	3	67	100
Équipages de navires (SC)	3	0	150	24	10	2	459	74	1	0	623	100
Ergothérapie et physiothérapie (OP)	28	45	20	32	6	10	7	11	1	2	62	100
Exécution de la réglementation (RE)	243	66	85	23	4	1	4	1	33	9	369	100
Gardiens de phare (LI)	8	14	21	37	0	0	28	49	0	0	57	100
Génie et arpentage (EN)	466	40	425	36	59	5	140	12	87	7	1 177	100
Gestion des finances (FI)	492	27	642	35	141	8	187	10	363	20	1 825	100
Gestion des systèmes d'ordinateurs (CS)	1 140	18	3 224	51	300	5	1 234	20	366	6	6 264	100
Gestion du personnel (PE)	187	14	558	43	66	5	188	14	301	23	1 300	100
Inspection des produits primaires (PI)	11	12	69	77	0	0	8	9	2	2	90	100
Inspection technique (TI)	400	70	88	15	27	5	36	6	24	4	575	100

Annexe 4 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par groupe – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

(suite)

Groupe	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Manœuvres et personnes de métier (GL)	388	15	838	31	211	8	1 204	45	32	1	2 673	100
Mathématiques (MA)	96	59	8	5	19	12	13	8	27	17	163	100
Mécanographie (OE)	12	46	13	50	0	0	1	4	0	0	26	100
Médecine (MD)	111	54	63	31	23	11	3	1	4	2	204	100
Météorologie (MT)	103	58	19	11	30	17	7	4	20	11	179	100
Navigation aérienne (AO)	204	77	24	9	14	5	9	3	15	6	266	100
Nutrition et diététique (ND)	12	32	12	32	4	11	10	26	0	0	38	100
Office national de l'énergie (NB)	97	48	75	37	1	0	5	2	23	11	201	100
Officiers de navires (SO)	188	63	22	7	6	2	72	24	11	4	299	100
Organisation et méthodes (OM)	4	6	37	56	3	5	15	23	7	11	66	100
Pétrole et gaz des Indiens (AB)	6	19	24	75	0	0	1	3	1	3	32	100
Pharmacie (PH)	20	69	6	21	1	3	2	7	0	0	29	100
Pompiers (FR)	47	30	52	33	9	6	45	29	4	3	157	100
Programme de stagiaires en gestion (MM)	68	22	46	15	18	6	18	6	161	52	311	100

Annexe 4 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par groupe – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

(suite)

Groupe	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Programmes de bien-être social (WP)	234	30	358	45	26	3	145	18	30	4	793	100
Psychologie (PS)	78	32	116	48	8	3	37	15	5	2	244	100
Radiotélégraphie (RO)	17	14	33	27	12	10	8	6	54	44	124	100
Recherche historique (HR)	14	22	37	59	0	0	6	10	6	10	63	100
Recherche scientifique (SE)	185	36	241	47	13	3	61	12	12	2	512	100
Réglementation scientifique (SG)	300	48	85	14	95	15	56	9	88	14	624	100
Réparation de navires (SR)	7	2	139	43	2	1	176	54	0	0	324	100
Sciences biologiques (BI)	247	20	467	39	138	11	293	24	67	6	1 212	100
Sciences infirmières (NU)	267	24	671	59	45	4	137	12	11	1	1 131	100
Secrétariat, sténographie et dactylographie (ST)	192	9	1 105	54	127	6	590	29	35	2	2 049	100
Service extérieur (FS)	211	42	100	20	5	1	13	3	179	35	508	100
Services administratifs (AS)	898	13	2 905	41	482	7	2 109	30	616	9	7 010	100

Annexe 4 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par groupe – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

(suite)

Groupe	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Service scientifique de la Défense (DS)	18	6	276	88	2	1	12	4	4	1	312	100
Services correctionnels (CX)	536	13	1 903	45	109	3	333	8	1 324	31	4 205	100
Services d'information (IS)	197	10	887	44	215	11	559	28	141	7	1 999	100
Services généraux (GS)	171	10	658	39	126	8	707	42	13	1	1 675	100
Services hospitaliers (HS)	9	3	220	78	6	2	47	17	1	0	283	100
Service social (SW)	26	49	14	26	4	8	9	17	0	0	53	100
Sciences forestières (FO)	9	26	12	35	1	3	10	29	2	6	34	100
Sciences physiques (PC)	167	14	609	52	73	6	277	24	51	4	1 177	100
Soutien de l'enseignement (EU)	22	67	11	33	0	0	0	0	0	0	33	100
Soutien des sciences sociales (SI)	320	21	630	42	129	9	343	23	84	6	1 506	100
Soutien technologique et scientifique (EG)	445	16	1 145	41	225	8	937	33	74	3	2 826	100

Annexe 4 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par groupe – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

(suite)

Groupe	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Techniciens divers (GT)	131	15	319	37	53	6	223	26	144	17	870	100
Traduction (TR)	363	53	135	20	42	6	40	6	105	15	685	100
Traitement mécanique des données (DA)	20	10	102	49	5	2	75	36	6	3	208	100
Vérification (AU)	42	51	14	17	3	4	5	6	19	23	83	100
Autres ⁹	21	28	25	33	5	7	11	15	13	17	75	100
Tous	15 006	17	39 218	46	5 110	6	19 960	23	6 723	8	86 017	100

Source : SIAE

⁹ Groupes professionnels comptant moins de 25 observations.

Annexe 5 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par région géographique – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

Région géographique	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Terre-Neuve-et-Labrador	94	9	537	50	36	3	353	33	52	5	1072	100
Île-du-Prince-Édouard	76	11	397	59	19	3	123	18	62	9	677	100
Nouvelle-Écosse	646	20	1 270	40	151	5	986	31	161	5	3 214	100
Nouveau-Brunswick	368	16	1 135	48	90	4	669	28	92	4	2 354	100
Québec (à l'exception de la RCN)	1 006	13	4 435	56	195	2	1 987	25	321	4	7 944	100
Région de la capitale nationale (RCN)	7 027	18	16 721	42	3 082	8	9 716	24	3 553	9	40 099	100
Ontario (à l'exception de la RCN)	1 666	16	5 789	57	420	4	1 819	18	477	5	10 171	100
Manitoba	991	26	1 474	39	254	7	769	20	325	9	3 813	100
Saskatchewan	539	22	1 252	50	105	4	397	16	202	8	2 495	100
Alberta	1 266	24	2 313	43	237	4	935	18	569	11	5 320	100
Colombie-Britannique	1 040	13	3 550	45	423	5	1 980	25	862	11	7 855	100
Yukon	63	20	102	32	35	11	107	33	13	4	320	100
Territoires du Nord-Ouest	121	29	164	39	32	8	85	20	17	4	419	100
Nunavut	99	48	39	19	31	15	27	13	11	5	207	100
Extérieur du Canada	4	7	40	70	0	0	7	12	6	11	57	100
Toutes	15 006	17	39 218	46	5 110	6	19 960	23	6 723	8	86 017	100

Source : SIAE

Annexe 6 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par groupe d'équité en matière d'emploi – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

Groupe d'équité en matière d'emploi	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Autochtones	666	15	2 224	49	234	5	955	21	441	10	4 520	100
Personnes handicapées	501	13	1 997	52	195	5	918	24	267	7	3 878	100
Membres de minorités visibles	1 888	20	4 552	48	570	6	1 668	18	818	9	9 496	100
Femmes	6 851	14	23 204	48	3 000	6	12 425	25	3 446	7	49 646	100

Source : SIAE

Annexe 7 – Renseignements statistiques – Emploi antérieur à la fonction publique fédérale des nouveaux fonctionnaires permanents par tranche d'âge – du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2006

Groupe	Aucun emploi antérieur		Emploi antérieur déterminé seulement		Emploi antérieur temporaire seulement		Emploi antérieur temporaire et déterminé		Autre type d'emploi antérieur		Tous	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Moins de 30 ans	4 943	18	11 161	40	2 539	9	6 403	23	3 164	11	28 210	100
De 30 à 39 ans	5 055	17	14 747	50	1 295	4	6 407	22	1 732	6	29 236	100
40 ans et plus	5 003	18	13 298	47	1 273	4	7 147	25	1 826	6	28 547	100
Tous	15 001	17	39 206	46	5 107	6	19 957	23	6 722	8	85 993	100

* À l'exclusion des 24 observations contenant des valeurs d'âge invalides.

Source : SIAE

Annexe 8 – Catégories et groupes professionnels

Les catégories et les groupes suivants sont représentés dans les données utilisées aux fins de l'étude.

Catégorie	Groupe
Direction	<ul style="list-style-type: none"> ■ Direction (EX, GX)
Scientifique et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ■ Actuariat (AC) ■ Architecture et urbanisme (AR) ■ Art dentaire (DE) ■ Bibliothéconomie (LS) ■ Chimie (CH) ■ Droit (LA) ■ Économie, sociologie et statistique (ES) ■ Enseignement (ED) ■ Enseignement universitaire (UT) ■ Ergothérapie et physiothérapie (OP) ■ Génie et arpentage (EN) ■ Mathématiques (MA) ■ Médecine (MD) ■ Médecine vétérinaire (VM) ■ Météorologie (MT) ■ Pharmacie (PH) ■ Psychologie (PS) ■ Recherche historique (HR) ■ Recherche scientifique (SE) ■ Réglementation scientifique (SG) ■ Service scientifique de la Défense (DS) ■ Service social (SW) ■ Sciences biologiques (BI) ■ Sciences forestières (FO) ■ Sciences infirmières (NU) ■ Sciences physiques (PC) ■ Vérification (AU)
Administration et service extérieur	<ul style="list-style-type: none"> ■ Achats et approvisionnement (PG) ■ Administration des programmes (PM) ■ Commerce (CO) ■ Cours et affectations de perfectionnement – Stagiaires (CA) ■ Gestion des finances (FI) ■ Gestion des systèmes d'ordinateurs (CS) ■ Gestion du personnel (PE) ■ Organisation et méthodes (OM) ■ Programme de stagiaires en gestion (MM) ■ Programmes de bien-être social (WP) ■ Service extérieur (FS) ■ Services administratifs (AS) ■ Services d'information (IS) ■ Traduction (TR)

Annexe 8 – Catégories et groupes professionnels *(suite)*

Catégorie	Groupe
Technique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôle de la circulation aérienne (AI) ■ Dessin et illustrations (DD) ■ Électronique (EL) ■ Inspection des produits primaires (PI) ■ Inspection technique (TI) ■ Navigation aérienne (AO) ■ Officiers de navires (SO) ■ Photographie (PY) ■ Radiotélégraphie (RO) ■ Soutien de l'enseignement (EU) ■ Soutien des sciences sociales (SI) ■ Soutien technologique et scientifique (EG) ■ Techniciens divers (GT)
Soutien administratif	<ul style="list-style-type: none"> ■ Commis aux écritures et aux règlements (CR) ■ Communications (CM) ■ Mécanographie (OE) ■ Secrétariat, sténographie et dactylographie (ST) ■ Traitement mécanique des données (DA)
Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chauffage, force motrice et opération de machines fixes (HP) ■ Équipages de navires (SC) ■ Gardiens de phare (LI) ■ Pompiers (FR) ■ Manœuvres et personnes de métier (GL) ■ Réparation de navires (SR) ■ Services correctionnels (CX) ■ Services d'imprimerie (PR) ■ Services généraux (GS) ■ Services hospitaliers (HS)
Non déterminée	<ul style="list-style-type: none"> ■ Exécution de la réglementation (RE) ■ Nutrition et diététique (ND) ■ Office national de l'énergie (NB) ■ Pétrole et gaz des Indiens (AB)